

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1149/SG/FP mettant un un médecin capitaine du Service de Santé des armées à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires Sociales.

n° 1149/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
25 juillet 1968

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1968

Date du numéro
10 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean Cesari, médecin-capitaine du Service de Santé des Armées, arrivé au Territoire le 17 juin 1968 est, pour compter de la même date, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour servir en qualité de médecin résident à l'hôpital Peltier, en remplacement du médecin-capitaine Laroche, rapatrié.